

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1448

Rubrik: Votre courrier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Choquée par l'attitude envers le Saint-Siège

**Ursula Barter-Hemmerich
VICH**

Si parfois j'ai ressenti de l'agacement en lisant votre revue, le numéro d'octobre dépasse les limites lorsque vous parlez de Jean-Paul II et du Saint-Siège à l'ONU (ndrl: Le Saint-Siège peut aller saint-siéger ailleurs qu'à l'ONU, n° 1445). Une revue comme la vôtre devrait s'adresser à toutes les femmes, mais votre extrémisme en repousse certaines, dont moi.

Si nous avons jugé opportun de soutenir la position de l'organisation Catholics for a free Choice dans nos pages en critiquant le statut du Vatican à l'ONU, ce n'est pas pour faire dans l'extrémisme. Pour les raisons énumérées dans le texte auquel vous faites référence, nous soutenons la campagne «See change», dont l'objectif est de convaincre le secrétaire général de l'ONU de réviser le statut d'observateur permanent non-membre du Vatican. Cet objectif est, à notre sens, dans l'intérêt d'une majorité de femmes. Dans le cadre d'un dossier sur l'avortement et en tant que journal féministe, ne pas parler du rôle d'une institution aussi influente que le Saint-Siège en ce qui concerne le droit des femmes à l'autodétermination, aurait été, à nos yeux, regrettable.

La rédaction

Des pétards sexistes dans la marmite de l'Escalade!

**Feminista, collectif genevois
GENÈVE**

«Les femmes sont des démons qui vous font entrer en Enfer par la porte du Paradis.» (Saint Cyprien). Bel aphorisme moyenâgeux! La Migros nous a pourtant rappelé, ces

derniers jours, que le sexisme n'est pas une question d'époque. Elle a en effet diffusé, dans l'emballage des pétards de l'Escalade, plusieurs citations de cet acabit. Ces plaisanteries (?), toutes d'auteurs masculins, véhiculent des clichés non seulement stupides, mais sexistes qui s'adressent, de surcroît, à des enfants. Les femmes y sont présentées comme des créatures du mal, des objets sexuels, financièrement intéressées et dépendantes des hommes. Reconnaissez-vous la réalité dans ce tableau? S'il s'agit de se battre pour une société égalitaire, il est inadmissible que de tels mensonges soient si largement propagés. Par la Migros.

Quelques citations présentes dans les pétards de l'Escalade distribués par la Migros:

Ma femme, je ne saurais mieux la comparer qu'à une invention française: c'est moi qui l'ai trouvée, ce sont les autres qui en profitent.
Henri Duvernois

Quand je regarde une poitrine de femme, je vois double.
Jules Renard

Femme qui prête l'oreille prête bientôt autre chose.
Paul-Louis Courier

La première sénatrice états-unienne

**Eric C. Hicks
UN ETATS-UNIEN À PULLY**

Si, comme vous, je suis heureux de l'élection d'une sénatrice démocrate et féministe en la personne d'Hillary Rodham Clinton, j'aimerais néanmoins corriger les nombreuses erreurs de l'article Hillary Rodham Clinton élue au Sénat paru dans le numéro de décembre. La plus bénigne d'abord: Hillary Rodham Clinton n'a pas fait campagne sous son nom de naissance mais sous son double nom. C'est depuis très longtemps l'usage pour les femmes mariées aux Etats-Unis d'utiliser leur nom de naissance suivi de celui de l'époux. Ma mère qui s'est mariée en 1924 l'a fait, tout comme elle a donné son propre nom de naissance comme deuxième prénom à son premier né. La nouvelle sénatrice de New York a surtout fait campagne sous son prénom. Son site officiel est d'ailleurs: www.Hillary2000.org.

Mais plus grave, elle n'est ni la première ni l'unique sénatrice. La première fut Rebecca Felton en 1922. Certes, elle ne fut pas élue mais nommée par le gouverneur démocrate de Géorgie. En effet, les Géorgiennes venaient d'obtenir le droit de vote, le gouverneur qui avait été contre ce droit voulut faire un geste symbolique. Il choisit donc la journaliste et activiste Rebecca Felton (voir www.senate.gov/learning), alors âgée de 87 ans qui fut sénatrice d'un jour. Les femmes avaient eu le droit de vote et d'éligibilité pour le sénat en 1920. Et je me souviens de la fierté de ma mère alors que j'étais un tout jeune garçon, me montrant en 1950, la

photo de Margaret Chase Smith (voir www.greatwomen.org) devenue en 1949 la sénatrice républicaine du Maine.

Depuis, vingt-six autres femmes ont été élues au Sénat des Etats-Unis (il y a également un sénat par Etat membre). De Hattie Wyatt Caraway (démocrate, Arkansas, sénatrice de 1931 à 1935) à Blanche Lincoln (démocrate, Arkansas, 1999-), il y aura eu 16 démocrates et 10 républicains. Hattie Wyatt Caraway fut la première à être élue sénatrice en 1932, la première à présider une commission sénatoriale (1933), la première au perchoir (13 octobre 1943). Je rappellerai aussi que pour les élections de 1984, le Parti démocrate avait choisi Géraldine Ferraro en tant que vice-présidente du candidat Walter Mondale; que la première gouverneure fut Miriam A. Ferguson qui de 1925 à 1927 termina le mandat de son défunt mari. Ella T. Grosso fut la première gouverneure élue, elle était démocrate et c'était au Connecticut en 1974.

Les sénatrices constituaient 7% du Sénat sortant, nous sommes donc encore loin de la parité. Et elles sont six à avoir été élues en novembre 2000 lors des élections partielles. Hillary Rodham Clinton ne sera donc ni la première sénatrice, ni la première démocrate ni la seule femme au Sénat. Elle sera la première «first Lady» à avoir obtenu un mandat électif, la première sénatrice envoyée par l'Etat de New York. Elle et ses consœurs pourront relayer la voix des femmes et leurs revendications, que ce soit sur l'interruption volontaire de grossesse ou les actions positives auxquelles le nouveau président élu est opposé, ou encore l'amendement sur l'égalité des sexes (ERA), réclamé depuis si longtemps.